

Montréal, le 10 décembre 2013

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants de la phase 2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013
Dossier de la Régie : R-3837-2013 Phase 2

À la suite de la décision D-2013-187 rendue le 2 décembre 2013 relativement à une partie de la Phase 2 du dossier mentionné en titre, la Régie de l'énergie (la Régie) tiendra une séance de travail le **13 décembre 2013, à compter de 9h** dans la Salle Riopelle de ses bureaux de Montréal.

Cette séance de travail portera sur les règles encadrant la construction d'un liquéfacteur par l'entité non réglementée sur le site de l'usine LSR.

Souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as